

ACTION ANTI-PALUSTRE

A

ABIDJAN

Etude de la faune Anophélienne
Lutte anti-larvaire

Médecin-Commandant G. Binson
Médecin-chef de l'
Institut d'Hygiène de la
Côte d'Ivoire

Docteur J. Doucet
Maître de Recherches
à
L'Office de la Recherche Scienti-
-fique et Technique Outre-mer

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 10278

B

Dans le cadre de l'étude entreprise depuis 1955, en Côte d'Ivoire, une prospection des gîtes larvaires d'Anophèles a été réalisée par l'Institut d'Hygiène à Abidjan.

Ce travail a été exécuté avant la saison des pluies (gîtes permanents) durant les mois de Janvier et Février 1956 par cinq équipes qui prospectent l'ensemble du territoire de la Commune-Mixte. Tout gîte repéré fut neutralisé, des prélèvements de larves furent systématiquement effectués pour identification (ORSTOM)

Concurremment le travail journalier était poursuivi dans les secteurs. Ce rapport ne fait état que des espèces anophéliennes les plus couramment rencontrées et qui peuvent ainsi être considérées comme jouant un rôle dans la transmission du paludisme. Rappelons que d'autres espèces ont été signalées antérieurement à ce travail dans la région d'Abidjan, ce sont:

Anopheles cinctus —
Anopheles coustani var. *ziemanni* —
Anopheles dureni —
Anopheles funestus —
Anopheles pharoensis —
Anopheles rhodesiensis —
Anopheles squamosus —

(Observations sur la répartition et le comportement des Anopheles d'Afrique équatoriale française, du Cameroun et d'Afrique Occidentale - J. Hamon - J.P. ADAM - A. Grjebine - WHO/ Mal./146 - Lagos conf.20 - 21 Octobre 1955 Original: français)

LUTTE ANTI-LARVAIRE - Prospection ; gîtes détruits

	Anopheles	Culicines	Total
Equipes spéciales	712	1063	1775
Equipes secteurs	167	1397	1564
Total	879	2460	3339

Localisation des gîtes

	Anopheles	Culicinés	Total
Ile de Petit Bassam			
Zone non bâtie	174	270	444
Zone industrielle	82	289	371
Marcory	35	45	80
Treichville	8	593	601
Zone du port	<u>4</u>	<u>49</u>	<u>53</u>
Total	303	1246	1549
Terrain d'aviation	183	314	497
Aghan - Banco	175	124	299
Cocody	107	193	300
Ile Boulay	103	135	238
Adjamé	5	303	308
Vridi	3		3
Canal		2	2
Abidjan plateau		143	143
Total	879	2460	3339

ETUDE ENTOMOLOGIQUE

Pour des raisons d'ordre matériel, seules ont été déterminées, les larves d'*Anopheles* récoltées par les équipes spécialement constituées en vue de cette prospection .

Soit 712 échantillons répartis comme suit:

Zone du terrain d'aviation	183
Agban, Banco, rive W de la baie du Banco	175
Ile de Petit Bassam	141
Zone non bâtie	69
Zone industrielle	32
Marcory	35
Treichville	3
Zone portuaire (nouveau port)	2
Cocody	107
Ile Boulay (Est)	103
Vridi (village)	3

Diagnostic des espèces

712 gîtes:	<u>Anopheles gambiae</u>	656	-	92,1%
	<u>Anopheles coustani</u>	48	-	6,7%
	<u>Anopheles gambiae var. meles</u>	6	-	0,84%
	<u>Anopheles obscurus</u>	2	-	0,28%

Répartition des espèces

	<u>A.gambiae</u>		<u>A.coustani</u>		<u>A.gambiae</u> <u>melas</u>		<u>A.obscurus</u>		Total
		%		%		%		%	
Zone du terrain d'aviation	183	94,5	10	5,5					183
Ban, Banco du W de la baie Banco	154	88	20	11,4			1	0,6	175
Zone de Petit Bassam Z.non bâtie	59	85,5	9	13			1	1,5	69
Z.industrielle	28	87,5	4	12,5					32
Marcory	31	88,5	4	11,5					35
Treichville	3	100							3
Z.portuaire	2	100							2
Total	123	87,3	17	12			1	0,7	141

B. Nature des gîtes

A. cambiae	A. coustani	A. gambiae	A. obscurus	Total
------------	-------------	------------	-------------	-------

Données pratiques résultant de l'enquête

Indépendamment de la détermination de la faune anophélienne, cette enquête a permis de préciser quels sont les points infestés de la Commune-Mixte.

A savoir:

Zone du jardin d'essai et des jardins potagers situés au nord de la baie de Cocody

Zone des jardins de Nouveau Cocody, après l'abattoir;

Zone des jardins potagers situés au Nord de la baie du Bancé

Zone industrielle et zone non bâtie de l'île de Petit Bassam

Zone marécageuse de l'aéroport

Extrémité est de l'île Boulay placée sous le vent à une distance relativement faible du port.

Action entreprise -

1° des traitements insecticides ont été exécutés par avion sur tous les points incriminés (Produits employés: Gyron, HCH 8%)

8 Mars	Cocody	1560 Kgs
10 Mars	Ile de petit Bassam	
	Marcory	780 Kgs
14-15 Mars	Zone industriel	
	le et Z. non batie	3360 Kgs
15 Mars	Terrain d'aviation	1100 Kgs
24 Mars	-°-	900 Kgs
	Ile Boulay	600 Kgs

Total 7700 Kgs

2° des appareils d'épandage continu (goutte à goutte:54) fonctionnant au Malariol-shell, ont été utilisés dans la zone de l'aéroport où de bons résultats ont été notés

3° Des essais de destruction à l'aide de Dieldrin (Actidrine -granulé) ont été faits dans la même zone avec succès.

Conclusions

- 92,1% des Anopheles rencontrés sur le territoire de la Commune -Mixte d'Abidjan sont des Anopheles gambiae, excellents vecteurs.
- 43% des gîtes d'Anopheles gambiae ont été trouvés dans des jardins potagers; 45% dans les zones marécageuses de l'Est de l'Ile de Petit-Bassam et de l'aéroport. La persistance du vecteur du paludisme et de l'endémie semble assurée.

Les mesures anti-larvaires actuellement mises en oeuvre doivent être renforcées. Des travaux s'imposent qui constituent l'étape majeure de l'effort d'assainissement en cours.

A savoir :

- 1° Aménagement et modernisation du système d'arrosage des zones réservées aux cultures potagères;
- 2° Réalisation des drainages et comblements dans les zones marécageuses incriminées.

Service d'Hygiène de la Côte d'Ivoire

Laboratoire d'Entomologie Médicale
I.D.E.R.T. - Adiopodoumé

CARTE des ENVIRONS d'ABIDJAN

— LA REPARTITION DES GITES A LARVES D'ANOPHELES —

